



La province de Luxembourg : une terre d'ouvertures

Discours prononcé par Bernard Caprasse,
Gouverneur de la province de Luxembourg
le 16 novembre 2012

Aujourd'hui, je voudrais vous parler de l'ouverture à l'autre, « cette curiosité agissante, ce désir, cette motivation ». (Alain Etchegoyen)

Je le souhaite au moment où la tentation des replis identitaires, nationalistes, ou individualistes surgit comme une possible réponse aux défis et difficultés de l'heure. La montée du chômage, de la pauvreté, le manque de visibilité de l'Europe, la mondialisation de l'économie vécue comme une menace, l'incroyable manque d'éthique de nombreux responsables aux commandes des plus grands groupes financiers internationaux - je pourrais allonger la liste - n'incitent il est vrai, ni à la confiance, ni à l'optimisme. Mais il appartient précisément aux responsables où qu'ils agissent, de travailler pour que se rétablisse la confiance, et que se développe à nouveau l'optimisme.

Agissons en ce sens sans attendre tout de ceux qui exercent des responsabilités à d'autres niveaux que le nôtre, même si, évidemment, la solution de nombreuses difficultés nous dépasse.

Je voudrais donc vous dire cette générosité agissante, ce désir, cette motivation, en quelques déclinaisons dont il ne vous étonnera pas qu'elles soient enracinées dans la réalité luxembourgeoise.

1. Ouverture sur le monde

Ma première déclinaison a trait à l'ouverture sur le monde, sur les habitants du monde.

La mondialisation des échanges est une avancée. Elle a permis à des centaines de millions d'hommes et de femmes de sortir de la pauvreté. Ces hommes et ces femmes aspirent à une prospérité similaire à celle de l'occident. Au nom de quoi leur serait-elle refusée ? Du reste leur inventivité, leur créativité, leur travail sont les premières raisons de cette réussite naissante. Il convient de les considérer à la fois comme des partenaires et des compétiteurs. Les considérer ainsi, c'est les respecter. C'est aussi la manière la plus adéquate de défendre nos intérêts. Etre partenaires et compétiteurs. Telle sera la norme au 21ème siècle. Cet antagonisme porte tous ses fruits lorsqu'il se résout dans les politiques contractuelles et les clauses de réciprocité propres à celles-ci. Ces politiques seront les seules qui vailent. Elles sont élisives de visées hégémoniques d'où qu'elles viennent.

Il nous appartient, ce sera naturellement de manière modeste, de favoriser cette ouverture sur le monde, d'en permettre l'explication, d'en dire les avantages et les écueils.

Au niveau provincial, cette ouverture se concrétise au travers de notre partenariat avec la Province chinoise du Heilongjiang. J'encourage le nouveau Conseil provincial à poursuivre cette collaboration. Concrètement, les premières retombées de celle-ci sont à relever. Des centaines de Chinois ont visité la Foire de Libramont ; les programmes

informatisés permettant la prévention du mildiou, maladie dévastatrice de la pomme de terre, mis au point dans les laboratoires du Centre de Recherche Agronomique de Libramont (CRA-w) ont été adoptés par de nombreux paysans chinois dont le revenu a, de ce fait, été très sensiblement augmenté.

Ce centre de recherche a accueilli et accueille encore des stagiaires chinois. Ses développements sont financés pour plusieurs centaines de milliers d'euros par la Chine et bénéficie d'une aide limitée mais efficace de la Province.

Notre accompagnement dans la prospection pour la vente de paillettes de semences de Blanc Bleu, auprès de cet immense marché nous vaut la reconnaissance de l'Association Wallonne de l'Élevage. Les retombées pour nos éleveurs au travers de la vente de ces paillettes sont importantes (elles constituent un atout, je le souligne au passage pour le développement d'une race exceptionnelle. Le Blanc Bleu, en effet, est de très loin la race la moins riche en graisse et en cholestérol. Dans le même temps le besoin en nourriture par rapport à la viande produite est plus faible que pour les autres races ! Je pourrais longuement développer le sujet, vital pour l'agriculture luxembourgeoise...).

La Fondation pour la lutte contre la Maladie de Kashin Beck entraînant une terrible déformation des os, qui sévit pour l'essentiel dans le nord de la Chine et au Tibet, a son siège à Forrières dans notre Province. L'université spécialisée en Chine dans la lutte contre ce fléau se trouve précisément à Harbin capitale du Heilongjiang. Les contacts tissés avec notre Province Sœur sont utilisés et appréciés par la Fondation.

La visite récente d'un fonds d'investissement chinois, dans la Province après une rencontre à Pékin, et les contrats déjà signés par les entrepreneurs de notre région avec des partenaires chinois sont les prémices d'une collaboration économique qui s'intensifiera, j'en suis convaincu.

Je reçois pratiquement tous les mois des délégations chinoises ou des représentants d'entreprises luxembourgeoises soucieuses de développer leurs affaires en Chine. Il ne faut ni minimiser ni exagérer les avancées décrites. Outre leur mérite intrinsèque, elles permettent cependant de mieux comprendre ce pays dont la mentalité est si différente de la nôtre.

La Chine est désormais incontournable. Les défis qu'elle doit relever sont à considérer comme une extraordinaire chance de coopération pour l'Europe plutôt qu'un danger (ainsi doit-elle nourrir 20 % de l'humanité en disposant seulement de 7 % de terres arables...).

Il convient donc de poursuivre notre coopération en la structurant davantage en concertation avec la section de l'AWEX chargée des relations avec ce pays, avec nos universités et nos centres de recherche (C.E.R., Mont-le-Soie, CRA-w de Libramont).

Enfin je voudrais rappeler la convention tripartite établie entre la Province, le Heilongjiang et la Préfecture du Zou au Bénin, finalisée en 2010. Saluée comme une première en Belgique et en Europe, elle n'est cependant pas simple à concrétiser. Néanmoins les trois partenaires se sont rencontrés à Abomey les 26 et 27 septembre 2012 pour lancer le programme de coopération. Une réunion doit être organisée à Arlon dans le courant de l'année prochaine.

La transition m'est ainsi facilitée pour parler de cette deuxième coopération de proximité. L'Afrique noire n'est condamnée ni à la stagnation ni à la misère. Au cours des années 2000, elle a généré une croissance annuelle de 5,5 % et une classe moyenne de 300 millions d'hommes et de femmes a émergé. C'est l'avant-garde d'un continent en marche.

Les Africains, côtoyés au quotidien, aspirent eux aussi à la prospérité. Ils s'y emploient. Certes les disparités entre les pays, et dans les pays entre les régions et les populations qui les composent sont importantes. Les soubresauts sous les coups notamment des fondamentalistes islamiques sont violents. Cependant, la perspective d'un fort développement est tracée. C'est dans cette perspective-là qu'il faut inscrire nos rapports fraternels avec les Béninois.

Construire des écoles, développer des infrastructures, transférer des connaissances sont des projets portés avec mérite et le plus souvent avec succès par certaines de nos communes, par des écoles, par des associations, par le CPJ et par la Province. L'intervention de celle-ci est souvent décisive et doit encore être renforcée. Ce faisant, nous accompagnons nos partenaires dans leur développement. Nous préparons l'avenir, y compris le nôtre ! Toutes les connaissances que nous aurons acquises, celles des hommes tout d'abord au rang desquels de brillants intellectuels, celles de leur culture, de leurs usages et pratiques quotidiennes, seront plus tard valorisées dans des échanges économiques et commerciaux. Le jour viendra où des missions provinciales à caractère économique se rendront là-bas. Les réseaux que nous aurons tissés seront alors mis à profit par les uns et les autres.

2. Ouverture sur l'Europe

L'Europe est, pour l'instant, la grande désillusion des Européens. Nous avons de quoi nous interroger sur la pertinence du modèle qui s'est progressivement développé au cours des deux dernières décennies. Notre communauté forte pourtant de 500 millions d'habitants est la grande perdante de la nouvelle donne du 21ème siècle. « La croissance a été limitée à 1 % dans les années 90 et 1,1 % dans les années 2000 contre 3,1 % et 3,4 % dans le monde, 3,4 % et 6 % dans les pays émergents. Depuis 2001, son poids dans le P.I .B. mondial a chuté de 20 à 15 %. Le chômage touche plus de 10 % de la population active et 20 % des jeunes de moins de 25 ans » (Nicolas Baverez in « Réveillez-vous »). Je pourrais évoquer la dette, les engagements publics par rapport aux retraites et aux soins de santé qui atteignent des niveaux de moins en moins soutenables.

Les institutions européennes sont illisibles pour la population : un Président, plus un Président de la Commission, un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, 27 Commissaires auxquels s'ajoute le Parlement démocratiquement élu, mais dont les membres à quelques exceptions près sont peu connus de leurs propres électeurs, et qui en outre partage ses activités entre deux sièges. Il faut encore compter avec de multiples comités. S'y ajoutent près de 37.000 fonctionnaires chargés de mettre en œuvre la politique décidée par toutes ces instances. Il convient de mentionner encore la Banque Centrale Européenne dont on sait le rôle déterminant, la Cour Européenne de Justice dont les décisions peuvent elles aussi avoir un gros impact sur la vie des Européens.

En outre, les traités se succèdent : Maastricht, Lisbonne, et aujourd'hui le traité sur « la stabilité, la coordination et la gouvernance » dont les exigences concernant le pilier économique de l'Union seront très importantes.

Les Européens n'y comprennent plus rien !

Mais leur explique-t-on suffisamment l'histoire de l'Europe ? Leur donne-t-on les clés pour comprendre les institutions ? Leur expose-t-on les mécanismes complexes de décisions, les réformes en cours, celles qui seraient à engager ?

Que leur dit-on des enjeux politiques ? Quand leur explique-t-on pourquoi l'Europe est une nécessité absolue dans la mondialisation et quels sont ses atouts ?

Bien me direz-vous ! En quoi cela concerne-t-il le Conseil provincial ?

L'Europe, le remarque-t-on assez, est aussi dans notre quotidien. Elle influence directement la vie de nos concitoyens. Les décisions prises en votre Conseil, je pense par exemple aux aides diverses à l'égard des entreprises, sont encadrées par les normes européennes.

Je suggère donc qu'une fois par an, lors d'une séance du Conseil provincial qui ne soit pas trop chargée, il soit question de l'Europe au travers de l'audition de grands témoins et qu'il y ait un débat.

Je suggère aussi que la journée de l'Europe soit l'objet d'une manifestation importante dans la Province selon des modalités à définir. Cette journée a lieu chaque année le 9 mai – qui le sait ? –. Cette date n'est pas choisie au hasard. Le 9 mai 1950, Robert Schuman proposait dans un discours célèbre la création d'une institution européenne supranationale pour la gestion en commun de la production du charbon et de l'acier (la CECA). Il est, de ce fait, considéré comme le père de l'Europe.

Ce serait un bel exemple si l'initiative que j'évoque se concrétisait sous la houlette de jeunes Conseillers provinciaux présents dans cette enceinte.

Une Communauté européenne au service des peuples. Il n'y a finalement pas d'alternative ! Cette Communauté a besoin d'un nouveau souffle, d'un élan démocratique plus affirmé, d'une solidarité qui nous sécurise, d'une créativité qui nous positionne en partenaires gagnants d'une mondialisation prometteuse mais parfois impitoyable.

3. La Politique transfrontalière

Je viens d'évoquer la personnalité de Robert Schuman. Né dans un faubourg de la ville de Luxembourg – sa maison natale existe toujours à 300 mètres du bâtiment du Parlement européen –, allemand de naissance, il devient ensuite français. Il fut Député de Lorraine, et entre autres fonctions, Président du Conseil des Ministres français. Il était aussi un familier de la Commune d'Attert.

Le Grand-Duché de Luxembourg, la Lorraine, la Province de Luxembourg... C'est en pensant à Robert Schuman que je me permets d'aborder le thème de l'ouverture sous l'angle des relations transfrontalières. Elles sont vitales pour la province. Une communauté de destin unit désormais les frontaliers, et les territoires dont ils proviennent.

Des turbulences économiques agitent pour l'instant notre espace commun (400 emplois perdus à cause de la fermeture d'Electrolux à Revin dans les Ardennes, menaces graves sur la sidérurgie lorraine, difficultés sérieuses à Cargolux et Luxair, augmentation importante des faillites dans la Province soit plus 25,2 % entre 2009 et 2011 contre 8,5 % en Belgique et 12 % en Wallonie). Singulièrement, la situation au Grand-Duché de Luxembourg s'est dégradée sous le coup notamment de la crise bancaire en 2008 et des dettes souveraines aujourd'hui. La dette publique est passée de 2006 à 2012 de 6,7 % à 21,4 % du PIB. Cela ferait rêver partout ailleurs, mais la tendance n'est pas bonne. Le chômage atteint désormais près de 7 % de la population active. La croissance est en quasi stagnation cette année et en augmentation prévisionnelle de 1,7 % du PIB l'an prochain. Or, le Président de la Banque Centrale Luxembourgeoise

considère qu'une croissance de 4 % du PIB est nécessaire pour soutenir le modèle social luxembourgeois. Celui-ci sera notamment confronté dans un futur proche à ce que nos voisins appellent le « mur des pensions ». On le sait, l'état de santé du Grand-Duché de Luxembourg a sur la Province un impact déterminant !

Dans ce contexte morose, tout n'est heureusement pas négatif.

Le Luxembourg porte l'ambitieux projet d'Esch-Belval (120 hectares de surface totale, 1.400.000 m² de surface constructible, au moins 20.000 postes de travail, l'Université de Luxembourg s'y déploie). La dimension de ce projet est évidemment transfrontalière. J'y reviendrai.

D'autre part, non loin d'ici, à Illange en Lorraine devrait s'ériger sur 130 hectares, un centre chargé d'accueillir les représentants d'entreprises chinoises soucieuses de développer en Europe des relations « B to B ». Ce chantier a été lancé le 12 octobre 2012 et devrait accueillir les représentations de 2.000 entreprises chinoises. Le centre d'affaires financé à hauteur de 150 millions par la COMEX (société de capital à risques située au Luxembourg) s'il se concrétise dans les dimensions avancées, devrait faciliter les contacts avec les entreprises chinoises, sans parler des quelque 3.000 emplois attendus.

La coopération transfrontalière est donc essentielle. Elle doit se nouer au travers d'une ambition et d'une cohérence plus affirmée dans les domaines de la mobilité, de la sécurité, des formations, de l'énergie, de la politique hospitalière et des soins de santé en général et de l'enseignement universitaire et supérieur. J'aborderai ces deux derniers secteurs de manière un peu plus détaillée dans quelques instants.

Mais qui doit s'impliquer dans les politiques à engager pour aborder les problèmes évoqués ? Les niveaux d'interventions varient selon les matières. S'il s'agit par exemple d'évoquer la sécurité liée aux risques nucléaires, les Etats sont en première ligne.

Cependant, sur de nombreux sujets, les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont ou devraient être en première ligne. L'inertie de ces derniers est parfois évoquée. Le propos doit être nuancé. Le Ministre Président Demotte a rencontré le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Le Ministre Wiseler pour ce dernier pays et le Ministre Henry pour la Région wallonne ont annoncé un accord pour l'établissement d'un schéma stratégique de mobilité transfrontalière. D'autre part, une collaboration relativement structurée existe entre la Champagne-Ardenne et la Région wallonne.

Nous sommes nombreux cependant à considérer que le dynamisme est insuffisant et qu'il est possible de s'engager plus avant. J'observe cette volonté teintée parfois d'un brin d'impatience chez les Luxembourgeois et chez les Lorrains.

Nous avons, avec l'ancien Collège provincial, jeté les balises de collaborations, tantôt avec les Ministres luxembourgeois, tantôt avec les Responsables politiques ou sociaux de la Lorraine, tantôt encore avec les Responsables de la Champagne-Ardenne ou du Département des Ardennes.

Il conviendrait qu'assez rapidement ces contacts débouchent sur des plateformes plus structurées où se rencontreraient des Responsables des

milieux notamment politiques, économiques, sociaux, issus d'un périmètre transfrontalier de proximité. Il s'agirait de s'investir dans des problèmes concrets sans dupliquer les instances qui agissent à d'autres niveaux. Il s'agirait aussi d'entreprendre où il le faut, de manière plus organisée et plus déterminée les démarches et les actions de nature à obtenir les résultats qui font défaut en ces nombreux domaines que je viens d'énumérer.

Je souhaite, et je mets beaucoup d'espoir dans une implication beaucoup plus forte de nos Bourgmestres au premier rang desquels ceux dont les entités ont une frontière avec le Luxembourg et la France.

A cet égard, j'ai rencontré l'Ambassadeur de Belgique au Grand-Duché de Luxembourg pour que puisse se dérouler à l'Ambassade une réunion entre les Bourgmestres concernés et leurs homologues luxembourgeois. Notre Ambassadeur m'a fait part de l'intérêt du Ministre de l'Intérieur luxembourgeois en charge de la Grande Région pour une telle rencontre. Le Collège provincial serait partie prenante tenant compte d'ailleurs de sa volonté d'un renforcement des coopérations entre la Province et les Communes.

Je le répète, je crois beaucoup en une implication plus constante, plus coordonnée, plus visible de nos Bourgmestres dans la politique transfrontalière. Le poids des Bourgmestres peut peser de manière efficace notamment auprès de nos Gouvernements, dans un dossier aux facettes multiples, dont nous mesurons l'importance pour nos concitoyens. Je ne nie pas les efforts déjà entrepris. Des initiatives existent, par exemple le réseau Lela (Longwy, Esch-sur-Alzette, Arlon, Luxembourg) et l'agglomération transfrontalière dont Jean-Paul

Dondelinger a décrit les difficultés et les espoirs dans un essai paru en 2011.

Mais, je le répète encore : constituer les Bourgmestres et la Province en une véritable « Task Force » pourrait donner à la politique transfrontalière une dimension supplémentaire.

C'est une ouverture grand angle qui de la sorte se profilerait.

4. Deux dossiers plus concrets

Je voudrais aborder de manière un peu plus précise, notamment dans la perspective transfrontalière que je viens d'évoquer, deux dossiers qui me tiennent à cœur.

L'enseignement

Le sujet est central pour l'avenir de nos jeunes et pour le développement de la province. J'aurais aimé parler de notre enseignement fondamental et secondaire, et du rôle très important de notre enseignement technique.

Aujourd'hui, j'évoquerai uniquement l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire.

Je précise qu'à titre personnel, et comme Gouverneur, je n'ai aucun parti pris pour quiconque. Je ne m'inscris dans aucune logique de pouvoir. En revanche, j'adhère aux logiques de projets. Peu importe d'où ils viennent, pourvu qu'ils soient bons.

Je crois le moment venu d'une coopération renforcée entre les réseaux parce que les moyens seront de plus en plus comptés et parce qu'il est utile d'atteindre des masses critiques suffisantes pour dispenser un enseignement de qualité et conduire des travaux de recherche sérieux.

Il y a quelques années, sous l'égide de l'UCL et de l'ULg, j'avais tenté de formaliser avec la Haute Ecole Blaise Pascal et la Haute Ecole Robert Schuman une codiplomation pour les ingénieurs industriels, tout en

envisageant un nouveau master en Tourisme qui se serait établi à Marche à l'initiative de ces deux hautes écoles et de ces deux universités.

Ce ne fut pas possible. Sans doute les esprits n'étaient-ils pas mûrs...

Je me félicite donc de l'ouverture à Marche-en-Famenne du « master en architecture des systèmes informatiques » à l'initiative d'Henallux – la Haute Ecole Liège-Namur-Luxembourg – avec le soutien scientifique de l'Université de Namur et l'Université de Liège. Pour avoir eu de nombreux contacts avec les protagonistes du projet, et de son fer de lance politique le très déterminé Bourgmestre de Marche, j'ai pu mesurer la hauteur de vue et la vision à long terme de chacun d'eux. Le succès, en outre, est au rendez-vous.

De la même manière, une autre codiplomation est en préparation entre la Haute Ecole Robert Schuman et Henallux pour la formation à Arlon d'assistants sociaux.

Voici donc de belles émergences. D'autres suivront, j'en suis persuadé qui, cet état d'esprit se maintenant, devraient conforter l'enseignement supérieur dans la province.

Je souhaite cependant que ce mouvement s'accompagne d'une perspective transfrontalière la plus large possible. De nombreux étudiants français et luxembourgeois fréquentent notre enseignement supérieur. Au-delà de cela, il serait utile de voir comment organiser cet enseignement en tenant compte de ce qui se fait à nos frontières. C'est naturellement une vision à moyen terme. Elle suppose un inventaire des

enseignements, des difficultés administratives et légales, des problèmes concrets liés aux rythmes scolaires, à la mobilité, etc.

Si nous parvenons à nous ouvrir de la sorte, quelle formidable ouverture ensuite pour les jeunes ! Il est possible du reste de s'appuyer sur les premières collaborations existantes pour en tirer les leçons.

Ainsi, la Haute Ecole Namur-Liège Luxembourg (Henallux) développe de nombreuses synergies transfrontalières. Parmi celles-ci, je note qu'elle est engagée dans un projet Interreg sur la Fabrication rapide et l'Eco-développement au niveau des ingénieurs industriels de Pierrard-Virton. Elle développe également un partenariat avec l'institut de formation technique supérieur de Charleville-Mézières (Université de Reims). Elle a par ailleurs conclu des accords d'échange ERASMUS avec l'Université de Luxembourg pour les départements économique et électromécanique d'Arlon.

De la même manière, la Haute Ecole Robert Schuman collabore dans le cadre d'un programme de recherche-action Interreg IV centré sur les travailleurs sociaux. En matière d'éco-construction, elle travaille en synergie avec les institutions d'enseignement de Longwy et de Nancy. En outre, la volonté de développer la filière bois avec des partenaires de la région Champagne-Ardenne a été tout récemment affirmée.

Le Département en Sciences et Gestion de l'Environnement sur le campus d'Arlon développe du point de vue transfrontalier une politique exemplaire.

Avant d'y venir, je crois utile devant votre jeune assemblée de situer ce Département dans une perspective historique.

Dans les années 1970, quelques hommes politiques visionnaires, Louis Olivier, Elie Deworme, emmenés par Charles-Ferdinand Nothomb, obtiennent au grand dam des autres universités - il faut le dire - la création à Arlon de la Fondation universitaire luxembourgeoise consacrée aux sciences de l'environnement à l'époque balbutiantes et peu considérées. Je ferai partie du Conseil d'Administration de la FUL en 1978, lorsque je devins Député permanent. Je réclamai ce mandat au soulagement de mes collègues qui n'y voyaient aucune utilité ! Je m'en félicite aujourd'hui encore. J'ai pu à l'époque approcher de manière concrète les défis naissants de l'enseignement supérieur, prendre la mesure des enjeux environnementaux auprès de Professeurs réputés et côtoyer les Recteurs des universités francophones qui assistaient avec assiduité aux réunions du Conseil d'Administration d'une institution gérée de manière pluraliste. J'ai appris beaucoup. C'est donc avec plaisir que j'ai assumé la présidence de l'institution en 1996 lorsque je suis devenu Gouverneur.

A la fin des années 90, nous avons pris la mesure des conséquences du décret de Bologne réorganisant l'enseignement supérieur en Europe. Il est inutile de développer ici les aspects techniques de la réforme.

Celle-ci, cependant, condamnait l'enseignement tel qu'il était conçu à Arlon. La FUL était vouée à la disparition. En 2002, après des négociations compliquées, après avoir apaisé les craintes légitimes du personnel académique, technique, ouvrier, la FUL sera heureusement intégrée à l'Université de Liège, la seule du reste qui manifesta un réel

intérêt pour cette institution du bout de la Belgique. Le campus d'Arlon était né. Il compte en cette nouvelle année académique 150 étudiants. J'en préside le Comité stratégique, accompagné du Bourgmestre d'Arlon, de membres du Collège provincial, des syndicats, du Recteur de l'ULg, notamment. Le Collège provincial a compris toute l'importance de cet établissement et a décidé de le soutenir de manière significative.

Après cette digression, il est temps d'en venir à l'exemplarité transfrontalière du Département. Celui-ci a entamé une coopération fructueuse avec l'Université de Luxembourg. Une codiplomation dans le cadre du Master en Sciences et Gestion de l'Environnement se finalise. Ainsi des étudiants des deux Universités suivent désormais un cursus commun à Arlon et à Luxembourg. Ils seront diplômés conjointement par l'ULg et par l'Université de Luxembourg ! La valeur ajoutée pour ces jeunes confrontés au marché du travail est évidente. Côtayer différentes cultures, plusieurs langues, dans un périmètre de déplacement aussi limité est, sauf erreur de ma part, unique en Europe !

Telle est la grande chance d'une mise en perspective positive de nos réalités transfrontalières.

S'agissant de l'ULg, je souhaite qu'elle approfondisse cette trajectoire. Je le souhaite d'autant plus qu'elle a décidé de quitter l'Université de la Grande Région dans un an au terme du programme européen pour des raisons que je puis comprendre, mais qu'il serait trop long de développer ici (l'Université de la Grande Région compte 7 institutions : Université de la Sarre, Université de Trèves, Université de Kaiserslautern, Université de Lorraine, Université de Liège, Université du Luxembourg, et bénéficiait d'un budget de 6 millions d'euros).

Ce départ doit être compensé par un programme alternatif de collaboration avec l'Université de Lorraine.

Ma conviction, vous l'aurez compris, est forte, selon laquelle l'avenir de notre enseignement supérieur est pour une part importante transfrontalier. Je ne sous-estime pas les nombreuses difficultés de cette perspective. La principale d'entre elles réside dans l'impérieuse nécessité de rompre avec les pesanteurs de l'habitude et du conformisme.

Les soins de santé

C'est encore dans cette perspective transfrontalière que je voudrais aborder succinctement un deuxième dossier dont l'importance est cruciale pour les Luxembourgeois.

Il s'agit d'organiser les soins de santé dans la province de sorte que chacun puisse avoir accès à ceux-ci dans des conditions qui en garantissent à la fois la qualité, la sécurité, et la rapidité en cas d'urgence. Précisément, cette dernière caractéristique doit être centrale dans la réflexion. J'y suis très sensible comme simple citoyen.

Etre secouru à temps, dans de bonnes conditions de prise en charge immédiates et par un service d'urgence sans faille ensuite, sont les exigences minimales et indispensables qu'il convient d'offrir aux Luxembourgeois. J'y suis sensible encore puisque ma fonction me met en rapport direct avec les services d'incendie. Or, ceux-ci assurent la majeure partie des transports liés à l'aide médicale urgente dans la province.

Pendant les 16 ans où j'ai assumé la présidence des réunions regroupant nos services d'incendie sous des formes diverses mais qui toutes préfiguraient néanmoins la zone unique de secours, j'ai veillé avec l'appui unanime des Bourgmestres et du Collège provincial, à professionnaliser les services, à augmenter la qualité des formations (l'école du feu sera dotée à Bastogne d'installations exceptionnelles) et à équiper le personnel d'ambulance de matériel performant. Au moment où la pré-zone de secours est enfin dotée de la personnalité juridique, où la présidence de celle-ci sera désormais confiée à un Bourgmestre qui travaillera, je n'en doute pas, dans la collégialité avec ses collègues membres du Conseil de zone, je formule l'ardent souhait que l'effort de professionnalisation soit poursuivi -les lignes de force sont tracées- et que la Province soit comme par le passé étroitement associée à la politique qui sera mise en œuvre.

Cette politique est coûteuse, inutile de s'en cacher. Elle est prioritaire ! Le choix intelligent des Luxembourgeois en faveur d'une zone unique permettra de grosses économies d'échelle (un seul patron, un seul secrétariat, centralisation de la comptabilité, etc.) et des sources de financement mieux assurées. Pour ma part, dans la tutelle que je devrai désormais exercer à l'égard de la zone de secours, je privilégierai à l'instar de ce que je fais pour les zones de polices, le dialogue et le conseil.

Je souhaite donc, après ce préambule auquel je tenais, évoquer le dossier dans son incontournable aspect transfrontalier. Je me réjouis d'emblée des collaborations déjà engagées entre le site d'Arlon de Vivalia et l'hôpital de Mont-Saint-Martin. Il est d'ailleurs intéressant de prendre

connaissance du projet médical du nouveau gestionnaire de cet établissement. Ce projet dit : « l'objectif est de créer avec nos collègues belges d'Arlon (Vivalia) une véritable communauté hospitalière transfrontalière ».

Le document souligne que la zone de Longwy n'est pas attractive pour les praticiens français alors qu'en revanche l'hôpital d'Arlon cherche à étendre sa zone d'influence et que les praticiens belges sont très demandeurs de pratiquer en France. Le projet énumère les collaborations en place (j'ai compté qu'à ce jour 17 spécialistes belges sont déjà en activité à Mont-Saint-Martin) et celles qu'il est possible de développer. En outre les accords de coopération entre la France, la Belgique et la Fédération Wallonie-Bruxelles permettent de dépasser dans de bonnes conditions les obstacles administratifs de sorte que les flux de patientèle entre les deux pays ne suscitent pas de difficultés insurmontables.

Il est intéressant encore de souligner que l'Agence Régionale de Santé de Lorraine a donné, le 8 octobre 2012, son approbation totale au projet.

Je trouve remarquable cette ouverture des Français notamment parce qu'elle met le patient au centre de la réflexion au-delà de réflexes localistes.

Il convient toutefois de ne pas négliger la dimension psychologique dans la mise en œuvre de cette collaboration très poussée. J'ai lu de ci-de là les commentaires désabusés d'élus locaux français se demandant pourquoi il fallait résoudre les problèmes de leurs hôpitaux en permettant aux Belges de venir "faire leur marché en France".

Je ne doute pas de l'intelligence de ceux qui conduiront à bien, je l'espère, ce projet utile et emblématique. Le seul partenariat qui puisse s'établir sur le long terme doit être gagnant-gagnant. Cette indispensable dimension doit être démontrée et surtout très bien expliquée aux populations belges et françaises concernées, ainsi qu'aux équipes et au personnel.

Je formule le souhait que des collaborations similaires soient envisagées avec le Grand-Duché de Luxembourg. Il me paraît indispensable de suivre de près l'évolution de leur paysage hospitalier et de l'aide médicale urgente qui leur est liée.

Un nouvel établissement est programmé à Esch-Belval à l'horizon 2020. Son coût est estimé à 400 millions d'euros. Gageons que les Luxembourgeois, forts de leur Université, constitueront au départ de celui-ci un « pôle santé » de très haut niveau.

Par ailleurs, dans le nord de leur pays, les Luxembourgeois ne laisseront pas en l'état les hôpitaux d'Ettelbruck et Wiltz (la maternité y est déjà fermée).

Réfléchir à l'avenir de nos hôpitaux sans prendre en compte la manière dont notre plus important voisin envisage le sien serait, c'est mon modeste avis, une erreur.

Je ne sous-estime pas les difficultés. Nous sommes beaucoup moins avancés au niveau des conventions transfrontalières dans le domaine des soins de santé avec le Grand-Duché qu'avec la France par exemple, à l'exception notable de ce qui concerne les travailleurs transfrontaliers. La

convention du Benelux du 12 septembre 1986 permet cependant aux autorités belges, en ce compris les Provinces et les Communes, de conclure des accords de coopération avec leurs homologues luxembourgeois !

Je plaide donc pour une concertation systématique avec nos voisins. Je sais qu'il s'agit d'un travail de longue haleine. Il ne faudrait du reste pas se décourager si des résultats concrets et immédiats ne sont pas au rendez-vous. Une certitude cependant : il n'y aura pas de résultats s'il n'y a pas de volonté de travailler ensemble.

5. Et les pauvres?

La question est presque incongrue si l'on s'en réfère à l'image dominante reflétée par la province de Luxembourg. La nature préservée offre à une population en forte augmentation un cadre d'existence remarquable. Le niveau de vie est à l'avenant. L'évolution de celui-ci est impressionnante si on l'évalue à l'aune des 50 dernières années. Il suffit par exemple de parcourir nos campagnes pour voir l'augmentation fulgurante des villas à l'orée de chaque village ! Et pourtant dans nos contrées, le nombre des « laissés pour compte » ne cesse d'augmenter.

J'ai entrepris depuis quelques mois de visiter tous les CPAS de la province pour me rendre compte le plus concrètement possible de cette réalité. Je tirerai le bilan de ces nombreuses, instructives et enrichissantes rencontres l'année prochaine lorsque j'aurai terminé mon périple.

Mais voici le premier constat : la « pauvreté humaine » est là, visible dans nos petites villes, plus discrète mais tout aussi présente dans la plupart de nos campagnes. La cherté des logements, le coût exorbitant de l'énergie (l'électricité chère en soi, l'est encore plus dans le Luxembourg, la différence par rapport à la région de Wavre par exemple peut être de plus de 20 %), l'accès compliqué à la mobilité, aux services publics, à la santé, à l'éducation et à la culture sont autant de problèmes qui malheureusement ont cessé dans le Luxembourg d'être vécus de manière exceptionnelle. Les statistiques tenues par les CPAS témoignent d'une augmentation significative de cette précarisation.

Que faire?

Nous avons au niveau local peu de prises sur les solutions macroéconomiques. Pour le surplus, il n'y a pas de solutions miracles. Cela se saurait. Il convient me semble-t-il, à notre échelle, d'aborder les questions posées sans a priori, sans complaisance non plus, de manière pragmatique, en vérifiant par la technique des essais et erreurs ce qui fonctionne et ce qui ne marche pas. A cet égard, j'ai pu observer lors de mes visites dans les CPAS des pratiques remarquables dont on pourrait s'inspirer de manière plus générale.

Le travail en réseau de plus en plus présent, la mutualisation des services sont indispensables désormais devant l'ampleur des tâches qui assaillent les équipes. Je salue au passage le formidable dévouement de celles-ci. Je pense à cet égard qu'un nouveau champ d'action pourrait s'ouvrir dans ce domaine pour le pouvoir provincial. À l'instar du rapprochement programmé avec les communes, il serait bien d'analyser les possibilités d'une collaboration structurée entre la Province et les CPAS. L'avantage de la Province, là comme ailleurs, mais là sans doute plus encore qu'ailleurs – il s'agit en effet de s'attaquer aux phénomènes d'exclusion – c'est sa taille. Celle-ci peut permettre une péréquation corrigeant les inégalités entre nos différents territoires. Je sais que plusieurs CPAS sont demandeurs.

Cette ouverture à ceux d'entre nous que la vie laisse au bord du chemin me tient particulièrement à cœur. Je l'aborde pour ma part en ayant à l'esprit les travaux étincelants d'Esther Duflo. Cette jeune Française, Professeur au MIT aux USA, considérée en 2010 par le magazine Time comme une des 100 personnalités les plus influentes du monde, a

littéralement repensé les phénomènes de pauvreté. Ses perspectives, scientifiquement étayées, bousculent souvent les idées reçues. Elles sont toujours teintées d'un humanisme roboratif. De manière générale, elle lutte contre les solutions idéologiques fondées sur l'ignorance des réalités, perpétuées ensuite par l'inertie des décideurs. Ce combat contre les trois I (idéologie, ignorance, inertie) me convient assez, même si Esther Duflo consacre l'essentiel de ses travaux à la pauvreté dans les pays pauvres. Elle relève cependant une importante différence psychologique entre les pauvres des pays pauvres et ceux des pays riches. Ces derniers étant minoritaires sont victimes d'un sentiment d'exclusion que ne connaissent pas nécessairement les premiers. Ce n'est pas la moindre des difficultés lorsqu'il s'agit chez nous de parler de ce sujet !

Mesdames, Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais aborder en quelques mots un thème, apparemment sans rapport avec les quelques déclinaisons que je viens de consacrer à « l'ouverture à l'autre » – il s'agit de l'image du Luxembourg que nous souhaitons véhiculer. Apparemment sans rapport disais-je. Mais en réalité, la manière dont on se présente aux autres engage déjà la rencontre. Autant le faire avec authenticité et originalité.

J'ai cru comprendre que la disparition de l'un ou l'autre panneau représentant notre sanglier digitalisé et vantant notre ardeur d'avance avait suscité quelques émois.

Le Collège provincial s'en est expliqué. Il a été souhaité lors du dernier Conseil provincial de la précédente législature que je préside un groupe de réflexion issu par priorité des rangs de votre Conseil, mais élargi comme il le faudra, pour élaborer une nouvelle stratégie de communication. Je vais m'y employer. Nos panneaux signalétiques sont donc promis à une nouvelle jeunesse.

Mesdames, Messieurs,

L'ouverture à l'autre, c'est avant tout un état d'esprit. Celui-ci doit tenir à équidistance la peur et l'angélisme. Nous avons tout à gagner dans la rencontre pour autant qu'elle se construise dans le respect mutuel.

Notre état d'esprit doit être aussi résolument positif.

L'Histoire des Hommes, parsemée de désastres, est au bout du compte fabuleuse, d'autant plus qu'elle est très courte. Si l'on résume l'histoire de l'Univers en un calendrier cosmique d'une année, les premiers hommes sont apparus le 31 décembre à 23h30. A 23h59, ils ont éprouvé le besoin de communiquer et ont peint les parois des grottes. A 23h59m51s, ils ont inventé l'alphabet. A 23h59m59s, la Renaissance favorisée par l'apparition de l'Imprimerie débutait en Europe – (calendrier cosmique de Carl Sagan). Selon ce calendrier, nous sommes sans doute toujours dans la même seconde, mais peut-être aussi tout proches d'en sortir... Il serait minuit ou peut-être sommes-nous entrés dans la deuxième année du calendrier cosmique...

Une certitude : l'économie de la connaissance est en marche. Les Hommes ont produit plus de savoir en cinquante ans qu'au cours des 5.000 années précédentes.

L'imagination, la créativité, l'innovation et le développement des échanges dans le monde sont désormais consubstantiels à notre développement. L'émergence des nanosciences, les avancées qu'elles permettent déjà en médecine, dans le domaine vital du stockage, de la production et des économies d'énergie, dans l'électronique, est un exemple parmi d'autres des progrès dont l'homme est capable, même s'il lui appartient d'en faire un usage adéquat. Cela doit nous rendre optimistes.

L'Homme doit aussi brider ses démons. Ils se nichent le plus souvent dans les dogmes et les idéologies au nom desquels il faut imposer aux autres une vérité exclusive à défaut de pouvoir les convaincre. Alors le malheur est en marche.

S'engager dans l'Altérité sans atermoiements et sans naïveté, là où nous sommes, là où nous exerçons des responsabilités : telle est, me semble-t-il, la seule manière humaine de cheminer dans notre histoire cosmique.